

REPORT DE LA CAP DE MOBILITÉ

DÉCIDÉMENT, RIEN NE NOUS SERA ÉPARGNÉ !!

En 2016 les personnels d'insertion et de probation se mobilisaient pour obtenir de leur Administration une meilleure reconnaissance. Au forceps, nous avons obtenu des avancées, notamment statutaires.

2 ans plus tard ...

- Nos carrières sont gérées au petit bonheur la chance
- Nos arrêtés d'élévation d'échelon nous sont transmis de manière aléatoire..quand ils sont transmis et qu'ils ne sont pas erronés
- Notre point d'indice s'est vu à nouveau gelé
- Notre réforme statutaire a été renvoyée aux calendes grecques
- Les résultats de l'examen professionnel pour l'accès au grade de CPIP Hors Classe, initialement prévus le 2 février 2018, ne sont toujours pas publiés

Et pour couronner le tout, la CAP de mobilité des personnels d'insertion et de probation ne peut se tenir par manque de préparation de la part de l'Administration.

Quel mépris, quel je-m'en-foutisme !!

Nous sommes usés de perdre notre temps sur ces questions, usés par cette maltraitance institutionnelle qui persiste.

Nous en avons assez d'attendre, de quémander, et nous exigeons ce qui nous est du : un minimum de considération, et que notre sort importe. Parce que nous sommes un rouage essentiel de l'administration pénitentiaire, parce qu'on nous en demande toujours plus, et parce que nous le méritons !! **La DAP doit mettre les moyens pour résorber l'ensemble de ces retards.**

Que faut-il faire pour avoir droit à un minimum de considération ?

Dans le contexte actuel de mobilisations pour la défense de nos services publics, nous nous inscrivons dans cette dynamique et appelons à une large mobilisation les :

- ✓ **19 avril 2018** : Journée nationale de mobilisation interprofessionnelle sur les questions d'emploi, salaire et service public
- ✓ **22 mai 2018** : Manifestation nationale des fonctionnaires